



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-748

PUBLIÉ LE 17 OCTOBRE 2022

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Cabinet

75-2022-10-17-00003 - Arrêté portant délégation de signature pour effectuer dans le progiciel CHORUS les opérations budgétaires prévues par le décret du 7 novembre 2012 (2 pages)

Page 3

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2022-10-17-00003

Arrêté portant délégation de signature pour
effectuer dans le progiciel CHORUS les
opérations budgétaires prévues par le décret du
7 novembre 2012



DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET DE PARIS

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la notification du 1^{er} septembre 2010 portant nomination de M. Dominique PROCACCI, administrateur général des Finances publiques, et l'affectant à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu la décision du 28 mars 2017 nommant à compter du 3 avril 2017 M. Dominique PROCACCI à la tête du pôle Pilotage et Ressources de la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 75-2021-02-12-003 du 12 février 2021, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de M. Dominique PROCACCI,

Vu la mise en place de CHORUS depuis le 1^{er} janvier 2011 à la direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris et notamment de Chorus Formulaire auprès des services prescripteurs.

DÉCIDE

De donner délégation de signature pour effectuer dans le progiciel CHORUS les opérations budgétaires prévue par le décret du 7 novembre 2012 visé ci-dessus à :

Mesdames : CREUZET Emmanuelle Inspectrice divisionnaire des Finances publiques
AUBRY Alice Inspectrice des Finances publiques
NICOLAS Isabelle Contrôleuse des Finances publiques

Messieurs : CHEMLA Dominique Inspecteur des Finances publiques
AYADI Rida Inspecteur des Finances publiques
AOUSTIN Laurent Contrôleur principal des Finances publiques
ROUCAUTE Vincent Contrôleur des Finances publiques
LARCHER Bruno Contrôleur des Finances publiques
DELPON Adrien Inspecteur des Finances publiques
MARIN Philippe Inspecteur principal des Finances publiques

Fait à Paris le 17/10/2022

Dominique PROCACCI
Administrateur général des Finances publiques